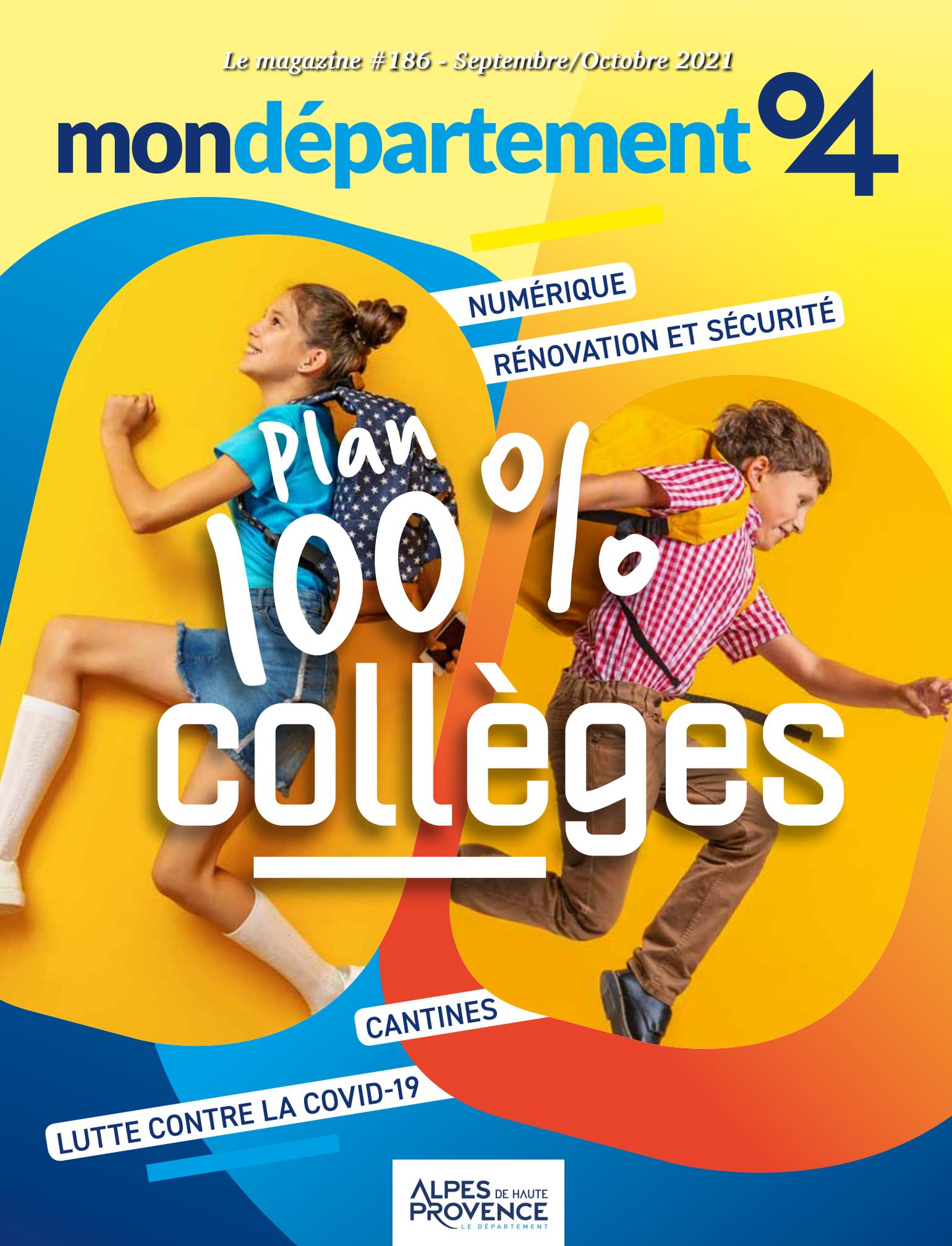


Le magazine #186 - Septembre/Octobre 2021

mondépartement 04

NUMÉRIQUE

RÉNOVATION ET SÉCURITÉ



Plan 100% collèges

CANTINES

LUTTE CONTRE LA COVID-19

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

4

Retour en images

6

Dossier

Plan 100 % collèges

10

Aménagement

Eliane Barreille visite les grands chantiers de voirie

12

Solidarité

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)

13

Agriculture

Le Département soutient la filière lavande



14

Événement

Les Terres de Jim

15

Randonnée

Les Assises nationales des randonnées et activités de pleine nature

16

Sport

Retour sur le Tour Voile 2021

17

Histoires d'archives

La transhumance en 1792

19

Culture

Le billet de la Préhistoire

22

Sports Nature

Quand sports de nature et patrimoine se rencontrent

23

À lire

La recette de l'UPC

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr
Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/departement04

Directrice de la publication : Eliane Barreille
Directeur de la publication adjoint : Robin Prétot
Chargé de la publication : Florian Paret
Textes : Florian Paret - florian.paret@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf - Sisteron - 04 92 33 15 33

Impression : Imprimerie Zimmermann
BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

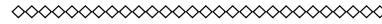
Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution
Crédits photos : P1 Design CDD4 - C. Gugliero, P2 Bluekoastrecords, P3-5 X. Delcroix, P6 X. Delcroix, Shutterstock, P7-8 Shutterstock, P9 F. Exubis, P10-11 X. Delcroix, P12 Shutterstock, P13 X. Delcroix, P14 Terres de Jim, P15 Shutterstock, P16 Bluekoastrecords, Trimaran Savoy, P17 Archives départementales, P19 MPGV_Cléa Gagnepain, P20-21 Cube, Noëmi Waysfeld & Blik, P22 T. Noyez, Terram Paysages-Pro AX0, P23 X. Delcroix, P24 Terres de Jim
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.



Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT





Le Département est de retour auprès des Bas-Alpins

Au cours de l'été, la nouvelle majorité départementale s'est mise au travail pour agir le plus rapidement et le plus efficacement possible dans tous les domaines d'intervention de notre collectivité.

Le premier grand projet que nous souhaitons conduire est un plan ambitieux à destination de notre jeunesse. En effet, grâce au plan 100 % collèges, pas moins de 45 M€ seront investis au bénéfice des collégiens d'ici 2027. Aucun aspect de leur quotidien ne sera négligé, car le Département s'engage à rénover et sécuriser les établissements, à doter chaque élève d'une tablette numérique, à garantir une restauration scolaire saine et locale, et à donner aux collèges tous les outils nécessaires pour lutter contre la Covid-19. L'enjeu est de taille : offrir aux élèves des conditions d'étude en adéquation avec leurs ambitions pour l'avenir.

Le Département a également pour mission d'entretenir le réseau routier des Alpes de Haute-Provence. Ce travail demande une vigilance constante et un engagement sans faille, en particulier dans les secteurs de montagne. De nombreux chantiers sont déjà en cours ou prévus pour les années à venir, à l'instar de la sécurisation du lieu-dit La Rochaille, de l'édification du viaduc de Montgros ou du remplacement du pont des Arches. Outre ces grands chantiers, le Département continuera à se mobiliser pour garantir le confort et la sécurité des usagers au quotidien.

Soucieux de rendre nos actions à la fois plus compréhensibles et plus efficaces, nous avons d'ores et déjà initié une refonte globale de notre administration. Nous souhaitons donner aux agents de notre collectivité les moyens d'offrir des réponses adaptées aux attentes et aux préoccupations des Bas-Alpins.

Souvent méconnu, mais toujours essentiel, le Département est un acteur indispensable du maillage territorial qui se doit d'être présent partout, pour tous. Il s'agira donc pour nous de replacer l'humain au cœur de nos politiques de solidarités, de renforcer nos actions en faveur de l'environnement pour faire face à l'urgence climatique et de repenser notre offre culturelle. Par le biais d'un partenariat étroit avec la Région, nous multiplierons aussi nos interventions en faveur de la filière agricole, fleuron de notre économie et pilier de notre identité. Enfin, avec l'aide de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence, nous ferons en sorte d'améliorer l'attractivité de notre département afin qu'il jouisse enfin de la renommée qu'il mérite !

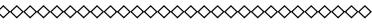
À l'aube de cette nouvelle mandature, notre volonté est donc de redonner du sens à l'action publique. Ainsi, en tant que Présidente du Conseil départemental, je m'engage, en mon nom et pour l'ensemble des conseillers départementaux, à ce que les prochaines années soient une chance pour tous les Bas-Alpins.



©Xavier Delcroix

Eliane Barreille

Présidente du Conseil départemental



©Xavier Delcroix

Inauguration de l'exposition **« TRÉSORS DE DÉVOTION »**

Le 28 juillet, le musée d'art religieux installé dans la cathédrale Saint-Jérôme de Digne-les-Bains a inauguré sa nouvelle exposition : « Trésors de dévotion : l'expression de la piété au couvent ». Conçue par les archives départementales, cette exposition met en lumière de nombreux objets de dévotion et de protection, qui sont également des œuvres d'art. Reliquaires, représentations en cire, boîtes de nonnes... ces témoignages religieux sont visibles tous les jours de 13h 15 à 18h. Alain Delsaux, conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine, a assisté à cette inauguration. Étaient également présents Violaine Démaret, préfète, Sandra Raponi, vice-présidente du Conseil départemental, Pierre Catillon, conseiller départemental, et Monseigneur Jean-Philippe Nault, évêque de Digne.

La lavande à l'honneur **À BARRÊME**

Au début du XX^e siècle, Barrême était la capitale de la lavande fine. De cette histoire subsiste un musée de la distillerie et un rendez-vous annuel désormais incontournable : la Fête de la lavande. Le 25 juillet, de nombreux visiteurs se sont donc rendus à Barrême pour participer aux festivités. De nombreuses activités y étaient proposées : distillation de la lavande à l'ancienne, démonstrations de tonte de moutons et de filage de laine, marché de producteurs... Organisé par l'association Lavande Patrimoine de Barrême, cet événement a reçu le soutien, notamment, du Conseil départemental. La fête a été inaugurée par Eliane Barreille, Présidente du Département et conseillère départementale du canton, aux côtés de Nicole Chabannier, sous-préfète de Castellane, Maurice Laugier, président de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon, et Jean-Louis Chabaud, maire de la commune.



©Xavier Delcroix

La nouvelle assemblée *départementale à la rencontre* **DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ**

Jeudi 22 juillet, Eliane Barreille, Présidente du Conseil départemental, a invité les agents de la collectivité à partager un moment de convivialité en compagnie de l'équipe nouvellement élue. Après avoir présenté les conseillères départementales et les conseillers départementaux présents pour l'occasion, la Présidente s'est exprimée sur ses projets pour les années à venir : « Avec notre majorité, nous allons ouvrir de grands chantiers qui vont nécessiter du travail et une capacité d'adaptation forte, mais qui vont aussi se révéler passionnants et gratifiants pour nous tous ». La Présidente a également affirmé que cette nouvelle mandature sera « une chance pour nos habitants et une opportunité pour les agents ». Eliane Barreille a conclu son discours en remerciant tous les personnels pour leur travail et leur engagement au service des citoyens.



©Xavier Delcroix

Le Département répond à l'appel à projets

DU PLAN AVENIR MONTAGNES

Le 27 mai, le Premier ministre a annoncé un plan de soutien à l'investissement baptisé Avenir Montagnes. Organisé autour de 14 mesures et disposant d'un fonds de 331 M€, ce projet vise à construire un modèle touristique diversifié et durable pour les territoires de montagne. Un premier appel à candidatures sélectionnera 60 territoires pour y participer. Afin de répondre conjointement à cet appel d'ici à la fin de l'été, de nombreux partenaires se sont réunis à l'Hôtel du Département le 27 juillet. Étaient notamment présents Nicole Chabannier, sous-préfète de Castellane, Denis Revel, sous-préfet de Barcelonnette, Eliane Barreille, Présidente du Conseil départemental, Magali Surle-Girieux, vice-présidente du Conseil départemental, Sophie Vaginay, conseillère régionale et présidente de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Elisabeth Jacques, conseillère départementale et vice-présidente de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et Maurice Laugier, président de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon.



©Xavier Delcroix

Première assemblée

DE LA NOUVELLE MANDATURE

Le 22 juillet, les nouveaux élus du Département ont participé à la première assemblée de la nouvelle mandature. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour, notamment l'adoption du règlement intérieur, les désignations des représentants du Département dans les structures rattachées à la collectivité et dans les organismes extérieurs, ainsi que l'approbation du budget supplémentaire 2021. Les élus ont également voté la création d'une voie verte entre Forcalquier et Mane, dont le coût total, estimé à 1,5 M€, sera financé à hauteur de 20 % par le Département. L'assemblée a aussi approuvé le protocole d'intention de financement entre la Région, le Département et l'État sur la mise en sécurité de la RD900, dite « route de la Rochaille », souvent sujette aux éboulements. Ce projet permettra en particulier la réalisation d'une galerie paravalanches/pare-pierres de 340 m de long. Le coût du projet est estimé à 40 M€. L'État et la Région financeront chacun ce projet à hauteur de 24 % ; le reliquat (52 %) sera quant à lui financé par le Département.



©Xavier Delcroix

Le groupe Altice SFR fait un don

AU POINT A DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le 15 juillet, Isabelle Simon, déléguée régionale Méditerranée du groupe Altice SFR, a remis un chèque de 10 000 € à Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes de Haute-Provence (CCIT 04). Ce don au profit du Point A de la CCIT 04 témoigne de l'engagement de l'entreprise en faveur des étudiants. En effet, ce Point A est missionné pour accueillir, conseiller et orienter les jeunes, les aider à définir leur projet professionnel et les accompagner dans leurs recherches. Eliane Barreille, Présidente du Conseil départemental, était présente pour l'occasion. Elle a tenu à saluer « un geste fort en faveur des jeunes et des entreprises en recherche de conseils et d'informations relatifs à l'apprentissage en alternance ! ».



©Xavier Delcroix



Plan 100% collèges !



45 millions d'€
investis
dans les collèges
d'ici 2027 !

©Xavier De la croix



“ Avec seize collèges publics, notre département se doit d'être résolument tourné vers la jeunesse. En effet, chaque année, notre collectivité est responsable de près de 7 000 collégiens. Afin de leur garantir des conditions d'étude idéales, le Conseil départemental a lancé dès la rentrée le plan 100 % collèges. Travaux, sécurité, numérique, restauration..., ce projet ambitieux couvre tous les aspects du quotidien scolaire des collégiens et témoigne de l'engagement du Département en faveur de la jeunesse bas-alpine et de son avenir. »

Sandra Raponi, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'éducation, aux collèges, à la jeunesse, au sport et à la vie associative

100% des collèges rénovés et sécurisés d'ici 2027



100 % des collèges rénovés et sécurisés d'ici 2027

Afin d'offrir à nos collégiens des conditions de travail propices à l'étude, le Département prévoit de moderniser tous les établissements. Ce projet passera par un plan pluriannuel d'investissement ambitieux estimé à 17 M€ qui permettra de réaliser des travaux dans les domaines de la transition énergétique, de la sécurité, du développement numérique, de l'accompagnement à l'évolution des besoins pédagogiques, de la conservation et de la mise aux normes. En parallèle, le Département entreprendra des travaux plus conséquents, comme la rénovation du collège du Mont d'Or (Manosque) et les extensions des collèges Maria Borrely (Digne-les-Bains), J.M.G Itard (Oraison) et Pierre Girardot (Sainte-Tulle), représentant 21 M€ d'investissements.

L'ambition du Département est également de faire des établissements scolaires des lieux 100 % sûrs. Dans cette optique, la collectivité poursuivra ses efforts de sécurisation en y réalisant tous les aménagements nécessaires. Des médiateurs seront également déployés afin de pacifier l'entrée et la sortie des élèves et créer un échange avec eux sur leurs problématiques quotidiennes (sécurité, harcèlement, décrochage scolaire...).

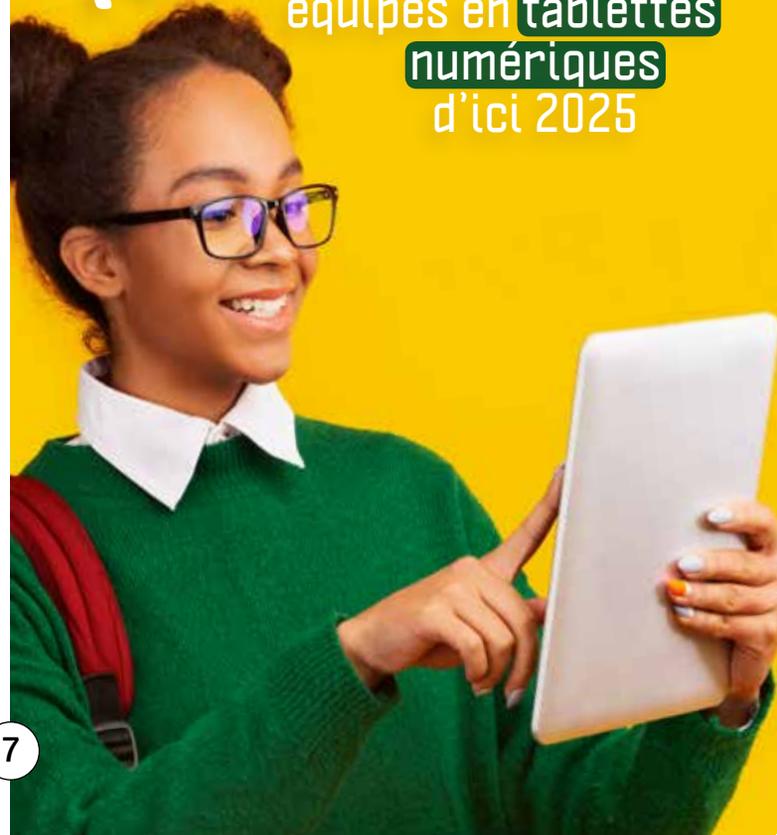
100 % des collégiens équipés en tablettes numériques d'ici 2025

Soucieux d'offrir aux collégiens les meilleurs outils pour répondre aux exigences de notre époque, le Département prévoit de doter d'une tablette numérique chaque collégien bas-alpin scolarisé dans un établissement public. Ce projet a pour but de les éduquer aux pratiques informatiques, mais aussi de leur offrir un accès facilité aux ressources pédagogiques numériques, dont l'utilité n'est plus à démontrer en période de crise sanitaire.

En outre, l'utilisation de tablettes pourrait permettre de supprimer les manuels scolaires et donc d'alléger considérablement le poids des cartables. En effet, d'après les professionnels de santé, le sac d'un collégien ne devrait pas excéder 10 % de son poids. Or, des études récentes ont démontré que le poids de leur cartable avoisine les 17 %, ce qui peut entraîner d'importantes séquelles : compression respiratoire, scoliose, lombalgie...

La distribution de tablettes se fera sur la base du volontariat dans chaque établissement, à travers un vote de leur conseil d'administration. Ce projet d'envergure représente plus de 5 M€ sur cinq ans.

100% des collégiens équipés en tablettes numériques d'ici 2025



100 % des cantines des collèges engagées dans les circuits courts

À ce jour, l'Unité de Préparation Culinaire (UPC) dessert neuf collèges publics du département et prépare près de 3 500 repas par jour. Engagée dans la démarche « RÉGAL », elle consacre environ 350 000 € par an à l'achat de denrées bio, sous signe de qualité et en circuits courts.

Le Département ambitionne aujourd'hui que chaque collège public bas-alpin devienne partenaire de cette démarche. Pour ce faire, un label « Partenaire de la démarche RÉGAL » sera créé dès la rentrée. Celui-ci attestera de l'engagement de l'UPC à s'approvisionner en produits locaux et de l'engagement des différents restaurants scolaires à développer des pratiques durables et responsables. Ici aussi, l'enjeu est important, car il s'agit d'offrir à tous les collégiens la possibilité de disposer d'un repas sain et équilibré. La démarche RÉGAL permettra également de leur faire découvrir des produits bio et locaux et de leur faire prendre conscience de l'importance des circuits courts.

100%

 des cantines
scolaires engagées
dans les **circuits courts**

RÉGAL
Réseau de Gouvernance Alimentaire Locale

100%

 des collèges
engagés dans la **lutte**
contre la Covid-19

100 % des collèges engagés dans la lutte contre la Covid-19

Dès la rentrée 2020-2021, les collèges bas-alpins ont été exemplaires dans l'application du protocole sanitaire. Des masques ont d'ailleurs été distribués gratuitement à tous les élèves. Les pratiques d'hygiène et de désinfection des établissements ont également été optimisées. De fait, seuls trois collèges ont dû fermer pour une durée de deux jours, car certains membres du personnel étaient positifs à la Covid-19. Cependant, la collectivité a réagi très vite en faisant remplacer les agents indisposés par une main-d'œuvre qualifiée.

Pour la nouvelle année, le Département entend bien poursuivre ses efforts en ce sens, et même aller plus loin, car il se mobilisera pour soutenir matériellement les mesures de l'État dans la lutte contre le virus et la vaccination.

Les nouveautés de la rentrée

Comme chaque été, le Département a profité des vacances estivales pour conduire des travaux dans les établissements scolaires et pour mettre en œuvre différentes actions au bénéfice des collégiens.



Le fonctionnement

Chaque année, les collèges du département reçoivent une dotation de fonctionnement. En 2021, 1 848 178 € ont été alloués aux seize établissements publics, à l'École Internationale de Manosque, aux cités scolaires de Sisteron et Barcelonnette et aux deux collèges privés sous contrat (Saint-Charles à Manosque et le Sacré Cœur à Digne-les-Bains)¹.



Les travaux

En 2021, le budget consacré à l'entretien des établissements publics est de 2,2 M€. Une part significative de ce budget est allouée aux travaux énergétiques qui ont été engagés sur la période 2020-2022, mais d'autres chantiers importants ont été entrepris dans les domaines de la sécurité, de l'isolation, de l'accessibilité...

- **collège J.M.G Itard (Oraison)** : mise en place d'éclairages LED et réfection des logements de fonction ;
- **collège Camille Reymond (Château-Arnoux-Saint-Auban)** : mise en place d'éclairages LED, mise en place d'un élévateur en extérieur et réfection des sanitaires ;
- **collège du pays de Banon** : mise en place d'éclairages LED ;
- **collège Maxime Javelly (Riez)** : séparation du réseau de chauffage pour les logements de fonction et mise en place de composteurs ;
- **collège du Verdon (Castellane)** : séparation du réseau de chauffage pour les logements de fonction ;
- **collège Marcel André (Seyne-les-Alpes)** : reprise de la régulation des réseaux et reprise de l'étanchéité de la cour ;
- **collèges Pierre Gassendi et Maria Borrely (Digne-les-Bains)** : remplacement des menuiseries ;
- **collège René Cassin (Saint-André-les-Alpes)** : isolement de la demi-pension ;
- **collège Henri Laugier (Forcalquier)** : mise en place d'un élévateur en extérieur, réfection des sols et des logements de fonction, et peinture au deuxième étage ;
- **collège Jean Giono (Manosque)** : sécurisation de l'entrée de l'établissement avec un sas ;
- **collège du Mont d'Or (Manosque)** : amélioration de la loge d'accueil.

Le début de l'année 2021 a également vu s'achever les travaux du gymnase du collège Borrely, initiés en 2020. Ce nouvel équipement a été inauguré le 26 mai.

¹ Les cités scolaires et l'École Internationale de Manosque sont gérées par la Région, à laquelle le Département verse une subvention au prorata du nombre de collégiens accueillis.



© Frédéric Exubis

Par ailleurs, des travaux de modernisation sont en cours dans la cité scolaire de Sisteron pour un montant total de 3,8 M€. D'autres travaux de restructuration ont lieu à la cité scolaire de Barcelonnette pour un coût total de 5,2 M€.



La restauration

Ayant constaté un fort gaspillage alimentaire des garnitures (principalement les légumes), l'UPC va travailler en lien étroit avec les cantines des établissements durant le dernier trimestre 2021 afin de proposer aux collégiens des accompagnements différents. Ainsi, une garniture mixte (moitié féculents, moitié légumes) sera privilégiée à une garniture unique. L'expérience sera conduite dans les collèges André Ailhaud (Volx) et Jean Giono (Manosque), puis sera adaptée à tous les établissements si elle s'avère concluante.



Le numérique

Outre la distribution de tablettes prévue pour les élèves dans les prochaines années, le Département poursuit ses efforts pour moderniser l'équipement numérique des établissements. Durant l'été, le collège Gassendi s'est ainsi vu doté de nouveaux vidéoprojecteurs, mais aussi de nouveaux ordinateurs dans les salles de cours, dans la salle des professeurs et dans le CDI. Les collèges de Banon et de La Motte-du-Caire bénéficieront des mêmes équipements dès la Toussaint. Une fois ces établissements équipés, ce sont dix collèges du département qui disposeront d'outils pédagogiques flambants neufs. Les établissements restants (Manosque : collège Jean Giono, Château-Arnoux-Saint-Auban, Sainte-Tulle, Forcalquier, Seyne-les-Alpes et Riez) seront équipés dans le courant de l'année 2022.



Eliane Barreille visite les

RD 900A : chantier du pont des Tuves



« L'aménagement et l'entretien des 2 500 km de routes des Alpes de Haute-Provence est l'une des principales compétences du Département, car il s'agit de garantir la sécurité et le confort des usagers sur l'ensemble de notre territoire. Pour cette raison, il me semble primordial en tant qu'élu de visiter chaque secteur afin de faire un point sur les chantiers en cours et à venir.

À ce titre, Eliane Barreille, Claude Bondil et moi-même nous sommes rendus dans la vallée de l'Ubaye et dans les secteurs de Digne-les-Bains et Barles afin de constater l'avancée des différents projets. Dès la rentrée, nous nous attèlerons à visiter les autres secteurs-clés de notre département pour prendre connaissance des enjeux de nos interventions et agir au mieux. »

Jacques Bres, vice-président du Conseil départemental délégué aux routes et aux mobilités

Déplacement dans les secteurs de Digne et Barles

• RD 900A : présentation du projet du pont des Arches

Le 28 juillet, la Présidente a débuté sa visite des chantiers du pays dignois par un arrêt au pont des Arches, qui relie le centre-ville de Digne-les-Bains au quartier Champourcin. Vieux de près d'un siècle, cet ouvrage sera bientôt remplacé par un nouveau pont large de 6 m qui devrait inclure une voie verte. Le coût du chantier est estimé à 11 M€. Les travaux devraient débuter en 2022.



Travaux sur les berges du Bès (Barles)

• RD 900A : visite du chantier du pont des Tuves (route de Barles)

La visite de la Présidente s'est poursuivie sur le site du pont des Tuves, actuellement en reconstruction. Ce chantier a pour but de le remplacer par un ouvrage en béton et en métal. Les travaux, d'un coût de 930 000 €, devraient s'achever en novembre 2021.

• RD 900A : travaux dans le secteur d'Esclangon

En juin 2020, un éboulement entre Esclangon et Barles a nécessité d'importants travaux de sécurisation d'une falaise, dont l'extraction de près de 30 000 tonnes de matériaux instables. Les agents du Département ont présenté à Eliane Barreille le reprofilage du versant de la montagne et le mur de soutènement qui ont été réalisés. Le coût des travaux s'élève à 650 000 €.

• RD 900A : visite du chantier de sécurisation à l'entrée de Barles

Eliane Barreille a poursuivi sa visite à Barles, où un important chantier de sécurisation est en cours. Il fait suite aux fortes précipitations de fin 2019 qui avaient entraîné un glissement de terrain et un affaissement de la chaussée. La Présidente a pu constater l'avancement des travaux de confortement des talus. Le chantier, d'un coût de 1,7 M€, devrait s'interrompre en septembre pour s'achever au printemps 2022.



RD 900A : chantier de sécurisation à l'entrée de Barles



grands chantiers de voirie

Visite de la Présidente à la Maison Technique de Barcelonnette

©Xavier Delcroix

Déplacement en Ubaye

• RD 900 : visite du chantier de La Rochaille, route du col de Larche

Le 20 juillet, Eliane Barreille a débuté son déplacement sur la RD 900 au lieu-dit La Rochaille, entre La Condamine-Châtelard et Val d'Oronaye. Le chantier, estimé à 2,5 M€, consiste à installer de nouveaux filets métalliques et à réparer les murs de soutènement. Il est financé à hauteur de 500 000 € par l'État et 500 000 € par la Région ; le reliquat est assuré par le Département.

Des travaux plus conséquents seront réalisés dans les prochaines années entre les Gleizolles et le col de Larche. Ils consisteront notamment en la construction de plusieurs galeries paravalanches/pare-pierres. Ce projet est estimé à 33,34 M€ HT. L'État et la Région financent ces travaux à hauteur de 8 M€ chacun ; les 17,34 M€ restants seront à la charge du Département.

• RD 908 : visite du chantier du site des Agneliers, route du col d'Allos

La Présidente s'est ensuite rendue sur la RD 908, entre Uvernet-Fours et le col d'Allos, où un éboulement est survenu le 16 avril dernier. Des travaux de sécurisation et de réfection y ont été réalisés pour un coût de 170 000 € TTC. La route a été rouverte le week-end du 24-25 juillet.

• Rencontre avec les élus de l'Ubaye

Lors de son passage à Barcelonnette, Eliane Barreille a été reçue par Sophie Vaginay, présidente de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, et par les élus de la vallée. Elle a échangé avec eux sur les problématiques routières rencontrées sur le réseau départemental.

En leur compagnie, la Présidente a ensuite visité le site de la voie des colporteurs. Actuellement sous gestion communale, cette route devrait être transférée au Département, qui y réalisera d'importants travaux de reprise et d'élargissement. Le coût de ce chantier est estimé à 5 M€.

• RD 900 : visite du site de rectification du tracé à Méolans-Revel

Le déplacement de la Présidente s'est poursuivi à la Fresquièrre, à Méolans-

Revel, où le Département a pour but de modifier le tracé de la RD 900 pour supprimer un virage dangereux. À terme, la route passera dans le massif rocheux actuellement exploité comme carrière. Ces travaux, d'un coût de 700 000 €, devraient s'achever en 2024. Outre ce chantier, le Département envisage de rectifier et d'élargir la RD 900 sur le tronçon situé à l'entrée de la Fresquièrre, en direction de Barcelonnette. Ce chantier est estimé à 900 000 €.

• RD 954 : visite d'un chantier dans les environs du Lauzet

La Présidente a conclu son déplacement en Ubaye par une visite sur la RD 954, où un chantier de curage d'un vallon est en cours, afin de préserver la route des inondations en cas d'orage.



RD 908 : la Présidente visite le chantier des Agneliers, accompagnée de Jacques Bres, vice-président délégué aux routes et aux mobilités, Magali Surle-Girjeud, vice-présidente déléguée à l'économie montagnarde, au pôle montagne et à l'Europe, et Claude Bondil, conseiller départemental délégué aux routes. Jean-Michel Tron, vice-président, et Elisabeth Jacques, conseillère départementale, tous deux élus sur le canton de Barcelonnette, étaient également présents.



Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

©Shutterstock

Le 16 décembre 2020, le gouvernement a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt afin de mettre en place un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE). Le but de ce projet est de permettre à celles et ceux qui veulent trouver une place dans la société par le travail d'y parvenir. Déjà engagé dans le soutien et le développement d'actions en faveur de l'insertion et de l'emploi, le Département a répondu à l'appel. Sa candidature a été retenue en avril dernier, ainsi que celle de 30 autres collectivités.

Qu'est-ce que le SPIE ?

Le SPIE est un projet qui vise à répondre aux enjeux de la crise sanitaire, économique et sociale en ouvrant le droit à un accompagnement personnalisé pour tout individu rencontrant des difficultés à entrer sur le marché du travail. Le public concerné est donc très large, car il englobe les demandeurs d'emploi ou les créateurs/porteurs d'activité qui sont bénéficiaires du RSA, jeunes ou en situation de handicap. Afin de faciliter leur parcours, le SPIE a pour principal objectif de rassembler tous les acteurs de l'insertion et de l'emploi autour d'une même table afin d'améliorer les actions proposées au bénéfice des publics. À terme, le but est de trouver des solutions concrètes pour qu'aucune personne ne reste « sur le bord de la route ». Pour ce faire, le Département a associé pas moins de 65 acteurs à ce projet,

notamment Pôle Emploi, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETS-PP), la Mission locale, la Caisse d'allocations familiales (CAF), les représentants du monde économique et des entreprises, ainsi que les associations œuvrant en faveur de l'insertion et de l'emploi.

Le SPIE est financé par l'État à hauteur de 304 000 € et par le Département à hauteur de 76 000 €. L'État a également ajouté une dotation de 50 000 € pour permettre la modernisation des systèmes d'information.

Quelles sont les missions du SPIE ?

Afin d'accompagner l'ensemble des individus concernés par ce projet sur toute la durée de leur parcours d'insertion, les

missions du SPIE s'articulent autour de trois axes :

- **Entrée dans le parcours** : comment définir, avec la personne, le projet professionnel le mieux adapté à sa situation pour lui permettre de retrouver un travail ?
- **Suivi de parcours** : comment rendre l'accompagnement des personnes vers l'emploi plus efficace et dynamique ?
- **Offre d'accompagnement social et professionnel** : comment rendre les actions en faveur de l'insertion et de l'emploi plus lisibles, accessibles et partagées ?

Ainsi, la principale mission du SPIE est-elle de fluidifier les parcours des individus afin de favoriser un retour pérenne à l'emploi et, de ce fait, de leur permettre de trouver une place dans la société par le travail.

Le Département affirme son total soutien à la filière de la lavande et du lavandin

©Xavier Delcroix

«*La lavande est l'âme de la Provence*», écrivait Jean Giono. En effet, aucune fleur ne symbolise mieux notre département que celle-ci. Principalement exploités pour leur huile essentielle, la lavande et le lavandin trouvent de nombreuses applications quotidiennes (aromathérapie, cosmétique, cuisine, produits d'entretien...) et attirent chaque année des dizaines de milliers de touristes dans les Alpes de Haute-Provence. Cependant, un projet de réglementation européen pourrait bien mettre à mal cette filière emblématique...

En effet, dans le cadre de sa nouvelle *Stratégie pour la durabilité dans le domaine des Produits Chimiques*, l'Union européenne pourrait considérer d'ici 2025 les huiles essentielles comme des substances dangereuses pour la santé, au même titre que de nombreuses autres molécules chimiques non naturelles. À terme, leur usage pourrait être restreint, voire interdit.

Cette démarche est une véritable menace pour la filière lavandicole bas-alpine, mais également pour les secteurs apicole et touristique, ainsi que pour l'ensemble de l'économie locale. Premier département français en superficie de lavande et de lavandin, les Alpes de Haute-Provence comptent pas moins de 438 exploitations réparties sur 12 193 hectares (soit 43 % de la surface nationale), contribuant à faire de la France le leader mondial en matière de production d'huile essentielle de lavande et de lavandin. De ce fait, la requalification des huiles essentielles serait une véritable catastrophe pour les lavandiculteurs et tous les acteurs de la filière.

Désireux de voir la Commission européenne prendre en compte la spécificité des produits naturels par rapport aux substances chimiques, PPAM de France (l'Union des Professionnels des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) a lancé fin juillet une pétition sur le site :

www.change.org.

Eliane Barreille, Présidente du Conseil départemental, a exprimé sa très vive inquiétude face à ce projet de révision de la réglementation européenne et a tenu à affirmer son total soutien aux

acteurs de la filière de la lavande et du lavandin. Déjà signataire de la pétition en ligne, elle saisira bientôt par écrit le gouvernement français et les autorités européennes sur cette démarche qui menace à la fois notre économie locale et l'identité profonde de notre département.

Pour signer la pétition de soutien aux filières de la lavande et du lavandin, rendez-vous sur www.change.org/sauvonslenaturel



©Xavier Delcroix



S'il est bien une chose que l'on ne peut pas reprocher aux Jeunes Agriculteurs 04, c'est de manquer d'enthousiasme et d'ambition. En effet, vingt et un ans après avoir accueilli à Vaumeilh la Finale nationale de Labour, ils se mobilisent cette année pour organiser la plus grande fête agricole en plein air d'Europe : Terres de Jim. Cet événement aura lieu à Corbières les 10, 11 et 12 septembre.

Les Terres de Jim, qu'est-ce que c'est ?

Terres de Jim est un événement organisé par les Jeunes Agriculteurs. Avec pas moins de 100 000 visiteurs attendus, cette manifestation a pour but de faire découvrir l'agriculture sous toutes ses formes au grand public, de dialoguer avec les consommateurs et de sensibiliser les professionnels et les élus aux problématiques propres au milieu agricole, le tout dans une ambiance festive.

Cette année, ce sont les Alpes de Haute-Provence qui ont la chance d'accueillir Terres de Jim. Le choix de notre département est loin d'être anodin, car l'agriculture y est présente sous presque toutes ses formes, de la culture de la lavande et du lavandin à l'élevage, en passant par le maraîchage, l'arboriculture, l'apiculture...

Initialement prévue en 2020, cette manifestation avait dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Cela n'aura été que partie remise puisque **les Jeunes Agriculteurs reviennent en 2021, plus motivés que jamais**, avec une programmation qui saura satisfaire tous les visiteurs.

Au programme cette année...

De nombreuses animations sont prévues durant les trois jours que durera l'événement, notamment un marché de producteurs où pourront être dégustés de nombreux produits d'excellence issus de notre terroir.

Le vendredi sera dédié aux publics scolaires ; les visiteurs pourront assister au premier tour des qualifications européennes et mondiales de Labour, mais aussi à une démonstration de tonte de moutons. Les animations se poursuivront le samedi avec, notamment, le second tour des qualifications européennes et mondiales de Labour et le championnat de France de tonte de moutons. **Feux d'artifice et concert sont prévus pour terminer cette journée.** Le dimanche débutera dans une ambiance festive avec une bénédiction des tracteurs. À la

mi-journée, débutera la finale nationale de Labour Jeunes Agriculteurs.

Le Département, qui a soutenu Terres de Jim à hauteur de 40 000 €, sera bien entendu présent pour cet événement.

En effet, la collectivité disposera d'un stand de 200 m² qui réunira les équipes de Salagon, musée et jardins, du musée de Préhistoire des gorges du Verdon, de l'Agence de Développement, du centre d'astronomie et de l'Unesco Géoparc de Haute-Provence.

De nombreuses animations à destination du grand public y seront organisées :

atelier de distillation, taille des outils préhistoriques, parcours du Système solaire en réalité virtuelle, démonstrations de VTT trial... Les agents du Département et de l'AD 04 seront ravis de vous accueillir durant ces trois jours : venez nombreux munis de votre pass sanitaire !



Pour plus d'informations

rendez-vous sur www.lesterresdejim.com

Assises nationales des randonnées et activités de pleine nature

Les 29 et 30 septembre, Idéalco et le Département co-organisent la 9^e édition des Assises nationales des randonnées et activités de pleine nature à Gréoux-les-Bains. Cet événement rassemblera de nombreux professionnels du tourisme, de la montagne et des sports de nature autour d'une réflexion sur l'adaptation de l'offre, des pratiques et des clientèles du tourisme outdoor dans un environnement et une actualité bouleversés.

Pourquoi repenser les sports de nature ?

En 2021, les conséquences du dérèglement climatique sont déjà perceptibles à de nombreux niveaux, notamment en ce qui concerne les sports de montagne. L'impact du réchauffement devrait s'accroître dans les années à venir, obligeant les acteurs du tourisme et des sports de nature à repenser leur fonctionnement et leurs offres à destination des clientèles.

De plus, la crise sanitaire a entraîné une fréquentation accrue des espaces naturels, protégés ou sensibles. Cela n'est pas sans conséquences et les actes d'incivilité se sont multipliés.

Pour toutes ces raisons et parce qu'il est compétent dans les domaines du tourisme et des sports de nature, **le Département a souhaité engager aux côtés d'Idéalco une réflexion sur l'adaptation des sports de nature.**

Co-construire les activités de pleine nature de demain

L'ensemble des acteurs du tourisme et des sports de nature, institutionnels, élus, techniciens, fédérations, clubs, socio-professionnels, est concerné par l'évolution des clientèles et de leurs pratiques. Leur collaboration est donc indispensable pour co-construire les

offres de demain. Cette réflexion collective est la raison d'être des Assises, qui devraient réunir 200 à 250 participants qui pourront s'investir dans de nombreux ateliers répondant à trois thématiques :

- **Offre touristique et nouvelles réalités** : comment l'adapter ?
- **Responsabilité et sécurité** : comment impliquer tous les acteurs ?
- **Pratiques et respect de la biodiversité** : quel juste équilibre ?

Plusieurs visites de terrain valorisant les actions du Département seront également proposées, notamment une visite guidée du village de Quinson et du musée de Préhistoire, une randonnée avec les techniciens du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dans les Basses-Gorges, une sortie en vélo à assistance électrique et une boucle pédestre de 7 km sur l'itinéraire du GR®69 La Routo®. Cet événement est co-financé par l'État, la Région et Durance Luberon Verdon Agglomération. **Il est labellisé dans le cadre de la présidence française de la stratégie de l'Union européenne pour la région alpine.**

Inscriptions : www.assises-randonnees.com



1^{er} octobre : inauguration du GR®69 La Routo® !

Dans le prolongement des Assises, le Département, la Fédération française de randonnée pédestre et la Maison de la transhumance inaugureront à Gréoux-les-Bains le GR®69 La Routo®. Ce nouvel itinéraire transfrontalier, qui débute dans les plaines de Crau et de Camargue pour s'achever dans la vallée de la Stura (Italie), traverse notre département et emprunte les anciennes drailles et carraires qu'arpentaient les bergers pour gagner les alpages. Retrouvez l'itinéraire bas-alpin sur www.rando-alpes-haute-provence.fr





Tour Voile 2021 - Une escale mémorable à Serre-Ponçon



Après huit étapes le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, le Tour Voile 2021 a joué sa grande finale dans les eaux du lac de Serre-Ponçon les 22, 23 et 24 juillet derniers. Pour sa 44^e édition, cette célèbre compétition est revenue avec un parcours renouvelé, mais toujours forte des valeurs qui ont fait sa notoriété : la convivialité, le partage, le sport et l'aventure.

Le Tour Voile

Né en 1978, le Tour Voile est l'une des plus anciennes épreuves de la voile française. Le temps passant, cet événement qui n'était à l'origine qu'une joyeuse course-croisière est devenu pour les équipages et les marins professionnels et amateurs la compétition de haut niveau que l'on connaît aujourd'hui.

Pour l'édition 2021, c'est la ville de Dunkerque qui, le 2 juillet, a eu l'honneur de donner le coup d'envoi de cette rencontre sportive. **La finale, qui s'est déroulée le 24 à Serre-Ponçon**, était organisée par Normandie Événements et soutenue par la Région, les Départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, le SMADESEP, EDF et les différentes communautés de communes qui bordent le lac.

Les épreuves

Tout au long de la compétition, les régatiers français et étrangers ont navigué sur des Diam24 OD, d'élégants trimarans. **À leur bord, ils ont pu s'illustrer au cours de trois épreuves** : les ralliements (qui consistent à rallier deux villes-étapes par la mer), les raids (des parcours à proximité des côtes avec retour dans la ville de départ) et les parcours construits ou stades nautiques (une succession de petites courses entre des bouées).

À Serre-Ponçon, les dix équipes en lice se sont affrontées au cours de raids et de parcours construits. La grande finale a vu s'opposer les quatre meilleurs équipages : Groupe Atlantic, Helvetia Blue by Normandy Elite Team, Helvetia Purple by Normandy Elite Team et Royan Atlantique. Au terme d'une compétition spectaculaire durant laquelle les régatiers ont dû faire preuve d'une vigilance et d'une adresse de chaque instant, **Groupe Atlantic s'est enfin imposé comme le grand vainqueur de ce Tour Voile 2021**. « Je pense qu'on avait vraiment la meilleure équipe dont on pouvait

rêver », a déclaré Clément Cron, skippeur de l'équipage composé de Valentin Sipan, Aristide Gasquet et Aurélien Pierroz.

Le lac de Serre-Ponçon, un décor inédit

Le Tour Voile 2021 a marqué un véritable tournant dans le milieu de la régata, car **c'était la première fois qu'une épreuve – qui plus est la finale – se déroulait sur un plan d'eau intérieur**. Grâce à ses nombreux atouts, notamment ses 2 800 hectares, ses 94 km de rives et son large éventail d'équipements de qualité, le lac de Serre-Ponçon a indéniablement joué un rôle majeur dans le succès de cet événement qui a mis en lumière tout l'intérêt de ce site bi-départemental emblématique, destination nautique et touristique d'excellence.

Plus d'informations sur
www.tourvoile.fr



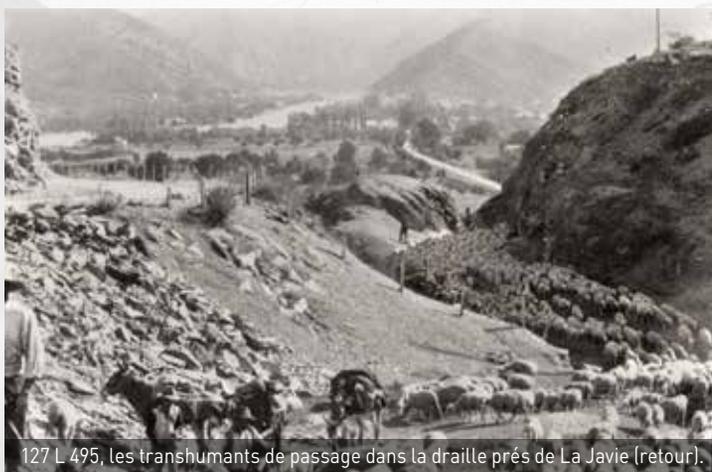
Les Archives départementales racontent...

Histoires bucoliques

La transhumance en 1792



18 Fi 035, les transhumants de passage à Digne (aller) en 1898.



127 L 495, les transhumants de passage dans la draille près de La Javie (retour).

C'est à un spectacle très inhabituel auquel Martin, le nouvel ingénieur en chef des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes, assiste à partir de juin 1792, alors qu'il sillonne le département, « effrayé, note-t-il, par la multitude prodigieuse des routes impraticables ». Son rapport dépasse la dimension technique du professionnel. Il y décrit en effet ce qui l'a frappé lors de ses pérégrinations. Il est émerveillé : **« Plus on s'enfoncé dans les montagnes, plus les prés fixent l'attention par leurs beautés. Après la fonte des neiges, vers le mois de juin, rien de plus beau que les plaines des montagnes des Alpes. Une herbe fine parsemée de fleurs de toutes espèces offre un tapis le plus éclatant et le plus varié qu'on puisse imaginer »**. Dans ce paysage alpin qu'il découvre, il raconte la transhumance : **« C'est alors que des milliers de moutons et de chèvres viennent des prairies d'Arles et de la Crau, pour dévorer cette herbe si précieuse. Il n'est point de montagnes dans cette contrée qui ne soit affermée pour le pacage de ces bestiaux depuis le mois de juin jusque vers la fin d'octobre »**.

Martin s'intéresse à l'économie pastorale. Le passage des troupeaux est très organisé : **« Sur la fin du printemps, tous les propriétaires de terrains situés le long de la route déterminent par des amas de pierres les limites de la voie hors de laquelle les bestiaux surpris en dommage sont saisis et rendus au moyen d'une indemnité. Les troupeaux passent par bandes de deux et trois mille, conduites par cinq ou six bergers, qui transportent avec eux tous leurs effets et les ustensiles propres à faire des fromages »**. Il relève que les dépenses des bergers sont payées par leur chef, qui répare aussi le préjudice subi par les propriétaires.

Arrivés à destination, les troupeaux sont répartis sur les montagnes affermées. Martin explique alors que **« les bergers se cabanent et font manger la première herbe aux brebis afin de se procurer plus tôt du laitage. La seconde herbe est destinée aux moutons, chèvres et agneaux. Tous les soirs, ils traient les brebis et les chèvres, tandis que pendant le jour, quelques-uns surveillent les troupeaux, d'autres s'occupent de la façon des fromages que des muletiers viennent chercher sur la fin de la saison »**.

Martin œuvre à la mission qu'il s'est fixée en rédigeant son rapport : faire connaître le département qui, jusqu'alors, est « ignoré pour ainsi dire du reste de la République française ».

Source du texte : L 225



Avenir 04

Depuis notre arrivée à la tête du Département, les choses changent ! Et pour le mieux !

Sous la responsabilité de notre Présidente, Eliane Barreille, la nouvelle majorité a entamé de nombreuses visites de terrain pour inspecter l'état des travaux et des routes départementales, rencontrer les agents techniques et faire avancer les dossiers prioritaires, comme le Col d'Allos, rouvert avec huit jours d'avance grâce au travail remarquable des équipes, conformément à nos engagements.

Nos montagnes ne sont d'ailleurs pas oubliées puisque la Présidente a annoncé la création future d'un service dédié dans notre administration départementale. En parallèle, elle a porté avec les autres collectivités concernées une candidature unie pour répondre à l'appel à projets « Avenir Montagne » lancé par l'État, porteur de financements importants que nous ne devons pas laisser passer.

À l'occasion de la rentrée scolaire, nous avons aussi présenté notre plan « 100 % collèges » qui fixe les priorités départementales pour nos collégiens dans le mandat avec des objectifs forts (numérique, rénovations majeures, alimentation en circuit court dans les cantines, lutte contre la Covid-19...). Ce projet représente un investissement conséquent de 45 millions d'€ sur 6 ans, mais la qualité de la scolarité de nos enfants n'a pas de prix ! Bref, sur tous les sujets, le Département des Alpes de Haute-Provence est de retour et la dynamique de renouveau est lancée.

Nous le faisons avec un esprit particulièrement constructif, puisque nous avons offert aux oppositions des moyens inédits et une oreille attentive aux demandes de leurs territoires : mise à disposition d'un secrétariat dédié, création de la conférence des Présidents de groupes pour permettre de travailler avec l'opposition à la préparation des sessions, création d'outils pour garantir leurs droits en Assemblée, etc.

Notre esprit d'ouverture et notre volonté d'agir collectivement pour le Département nous ont poussés à aller encore plus loin en leur conférant une représentation renforcée dans les organismes extérieurs alors que rien ne nous y oblige. Désormais, un élu de l'opposition siègera en titulaire dans les Conseils d'administration du collège de son canton. Nous avons aussi ouvert cette représentation à bien d'autres organismes. Parfois, ce sont mêmes eux qui ont souhaité ne pas y siéger !

Alors oui, le changement est bien là ; dans cette nouvelle mandature où la droite et le centre sont largement majoritaires, nous aurions pu nous abstenir de tendre la main à l'opposition, mais nous l'avons fait et nous espérons récolter ce même esprit constructif de leur part. Il en va de l'intérêt de notre territoire et plus encore de l'ensemble des Bas-Alpins.

Belle rentrée à toutes et tous !

*Camille Galtier,
président du groupe Avenir 04 - majorité départementale*

Opposition de gauche

La presse a titré « Le Département retrouve son clivage politique » au sujet de l'Assemblée départementale du 22 juillet. Cette deuxième réunion avait pour objet principal l'examen du compte administratif 2020 et l'adoption des délibérations nécessaires à la désignation des conseillers départementaux aux instances où la collectivité est présente.

Nous avons choisi de nous abstenir sur ces dernières décisions car si la présidente a déclaré qu'elle avait été « sympa », force est de constater que la place réservée à l'opposition est réduite à la portion congrue. Aucune proposition ne nous ayant été faite au préalable, nous avons découvert que nous ne siégerons pas au sein du conseil d'administration d'Ingénierie et Territoires 04, alors que les cantons où nous sommes élus représentent 35 % des communes du département. Nous n'avons pas non plus de siège au Syndicat mixte des villages et cités de caractère. La position de la majorité est claire, ne nous faire une place que lorsque la loi en fait une obligation. Nous sommes face à une position partisane car pendant les 23 années où la gauche a

présidé la collectivité, les conseillers départementaux de l'opposition avaient une place y compris au sein, par exemple, du bureau du service départemental d'incendie et de secours. Le changement est bien là.

Si nous avons été désignés au sein des conseils d'administration des collèges, c'est, à deux exceptions près, toujours en qualité de suppléants et parfois même en dehors du canton où nous avons été élus. Nous rappelons que la compétence « collèges » est une des principales charges du Conseil départemental. Le maillage de ces établissements permet de maintenir les élèves au plus près de leur domicile, évitant aux adolescents des journées à rallonge avec des déplacements importants. Mais ils sont aussi et surtout un atout pour les zones rurales et éloignées des centres urbains. Nous souhaitons une bonne rentrée aux élèves ainsi qu'aux équipes qui les accompagnent.

*Groupe d'opposition de gauche : Lila Desjardins, Évelyne Faure,
René Massette, Michèle Moutte, Pierre Pourcin, Geneviève
Primiterra, Jean-Yves Roux, René Villard*

Nouvel Horizon 04

Texte non communiqué.



L'Homme moderne est un Homme préhistorique comme les autres !

Le 19 mai dernier, le musée de Préhistoire des gorges du Verdon a rouvert ses portes au public. À l'affiche, une exposition temporaire conçue par le musée de Préhistoire de Solutré (Saône-et-Loire) intitulée « Bienvenue chez les Préhistos »¹.

Le concept ? Une déambulation pleine de surprises et de clins d'œil dans un intérieur douillet où le formica et une tapisserie tapageuse dialoguent sans faute de goût ni de sens avec le silex et un renne tout droit sorti des temps glaciaires... En effet, c'est là tout l'enjeu de cette exposition : visiter la maison de Monsieur et Madame Préhistos, un peu comme si l'agent immobilier, au lieu de mettre l'accent sur le volume et la luminosité des pièces, vous commentait, par des objets, tout ce que vous pourriez y faire... **Chaque espace devient ainsi prétexte à superposer le mode de vie préhistorique au nôtre !**

Pour que la déambulation soit aussi une délectation, les visiteurs peuvent se livrer sans retenue à la curiosité et ouvrir portes et tiroirs comme s'ils étaient chez eux.

C'est ainsi que moult objets, hérités d'un passé si lointain qu'ils en sont devenus incompréhensibles, retrouvent tout leur sens dans cette remise en contexte pleine d'humour. **Pour une fois, la curiosité n'est pas un si vilain défaut, car il se dégage de cette visite qui se joue de la chronologie un sentiment de familiarité, voire d'intimité, avec la Préhistoire...**

Monsieur et Madame Préhistos ? Des gens qui nous ressemblent par leurs besoins, leurs nécessités, et à qui nous ressemblons. Des gens comme nous. Leurs curieux objets ? Des solutions techniques qui ne doivent rien au hasard et qui épatent par leur pertinence. Leur album de famille, notamment, nous rappelle que nous sommes inscrits sans rupture, hommes et femmes modernes de l'espèce Homo sapiens, dans une lignée en devenir permanent, dont nous ne formons qu'un rameau destiné à poursuivre sa croissance. En ce sens, Monsieur et Madame Préhistos ne sont plus ces êtres primitifs et hirsutes coincés dans un temps déconnecté du

récit historique, lui-même circonscrit par la notion de Préhistoire comme s'il s'agissait d'un univers parallèle et archaïque. **Enfin, la Préhistoire nous parle de ce que nous sommes !**

Finalement, cette exposition est l'occasion d'envisager que ce qu'il y a d'humain en nous n'est pas propre à notre espèce dite « moderne ». En effet, notre humanité découle bel et bien d'un ensemble de comportements individuels et collectifs que l'on peut reconnaître d'un bout à l'autre de l'échelle du temps, à toutes les étapes de l'évolution biologique.

Ainsi, nous sommes des Hommes préhistoriques comme les autres !



Quinson

04 92 74 09 59

www.museeprehistoire.com

www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon

MuseePrehistoireGorgesduVerdon



Musée de Préhistoire
des gorges du Verdon

¹ « Bienvenue chez les Préhistos ! » : du 19 mai au 15 décembre 2021. Exposition co-produite par l'Atelier des Charrons et l'équipe du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson, adaptée par le musée de Préhistoire des gorges du Verdon.

* Ce billet est assuré par le service médiation du musée de Préhistoire des gorges du Verdon – www.museeprehistoire.com



En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié. Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus, contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.

Théâtre Durance

CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN

- **16-18 septembre** : Les Escapades (3 jours de concerts gratuits) : ouverture du site à partir de 18 h.
- **1^{er} octobre** : *Contretemps*, Cie Rassegna – B. Allary, P. Boucheron, I. Courroy (musique) : 21 h.
- **4-8 octobre** : Chants populaires de Méditerranée (musique) :
 - **4 octobre** : salle de l'Ermitage (Digne-les-Bains) : 19 h.
 - **5 octobre** : église Notre-Dame-des-Ormeaux (Gréoux-les-Bains) : 19 h.
 - **6 octobre** : salle multi-activités (Banon) : 19 h.
 - **7 octobre** : espace Notre-Dame (Volonne) : 19 h.
 - **8 octobre** : El Zocalo (Barcelonnette) : 19 h.
- **15 octobre** : *La cinquième saison*, Cube (danse) : 21 h.



© La cinquième saison - Cube

- **20 octobre** : *Trewa, État-nation ou le spectre de la trahison*, KIMVN Teatro (théâtre documentaire) : 21 h.
- **2 et 3 novembre** : *Instable*, Cie Les Hommes Penchés (cirque) : 19 h.

www.theatredurance.fr

À Salagon, musée et jardins (Mane)

Expositions

- **Jardin silencieux – Marinette Cueco** : jusqu'au 30 septembre.
- **Expo permanente : Traces au prieuré** : en partenariat avec le programme européen Alcotra TRA[ce]S.
- **Intérieur paysan** : à partir de fin septembre 2021.
- **Habiter, habitats, habitants** : à partir de fin septembre 2021.

Animations - Conférences

- **38^{es} Journées européennes du Patrimoine** : entrée gratuite les 18 et 19 septembre.
 - Samedi : visites guidées, ateliers-jeux, démonstration/initiation à la taille de pierre, spectacle-performance, concert/apéro.
 - Dimanche : visites guidées, ateliers-jeux, conférence.
- **Balade archéologique** : découvrez les occupations du site du Néolithique à nos jours. 5 septembre et 3 octobre à 15h, sur réservation.
- **Lecture musicale** : le chant de M. Chemirani s'associe aux lectures de L. Vilaine. 26 septembre à 16 h.
- **Balade-atelier : cueillette et cuisine** : découvrez les usages des plantes de haute-

Provence et réalisez des recettes. 3 octobre, sur réservation.

- **La Couleur des émotions** : atelier parents-enfants dès 4 ans sur les émotions. 29 octobre de 14 h à 16 h, sur réservation.
- **Balade émotionnelle en Luberon - Fragrances & Sonothérapie** : balade à la découverte des huiles essentielles. 30 octobre de 14h à 16h30, sur réservation.
- **20^e séminaire ethnobotanique de Salagon - « Une balade en forêt ? »** : trois jours de séminaire sur le thème de la forêt. Au musée et à la salle des fêtes de Mane. 7, 8 et 9 octobre, sur inscription.
- **Fête de la Science** : entrée gratuite. 9 octobre à 15 h : conférence « Les couleurs de la nature ». 9 et 10 octobre.
- **Les Automnales de Salagon - L'éphémère** : journée festive avec animations, stands, expositions et dégustations. 17 octobre de 13 h à 18 h.

Nouveauté

Livret-jeu de Salagon *Garance, la voyageuse du temps* : sous la forme du récit de Garance, ce livret invite à découvrir Salagon à travers des énigmes, des jeux et des questions. Pour les 8/13 ans. Inclus dans le prix d'entrée.

www.musee-de-salagon.com

Tél. 04 92 75 70 50

www.facebook.com/museesalagon

Salagon

Centre d'Astronomie

- **Soirée du Patrimoine** : conférence en images sur l'importance de prendre soin de la qualité de notre ciel, suivie par une observation aux instruments. 18 septembre, 20 h 30.
- **Fête de la Science** : le centre d'astronomie participera aux manifestations le 2 octobre, de 10 h à 18 h, au village des sciences du centre d'astronomie (Saint-Michel-l'Observatoire) et le 9 octobre, au village des sciences de la salle Osco Manosco (Manosque).

Office de tourisme : Tél. 04 92 76 69 09

www.centre-astro.com

Routes...

Équipement obligatoire en hiver dans une partie du département

Du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022, les voitures, véhicules utilitaires, autocars, camping-cars et poids lourds auront l'obligation d'être équipés au choix :

- de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins deux roues motrices ;
- de pneus hiver (neige ou 4 saisons) sur les quatre roues.

Des panneaux seront placés en entrée et sortie des zones soumises à obligation.

www.inforoute04.fr



Les Archives départementales proposent...

Entrée libre dans le respect des règles sanitaires du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Expositions

- **L'Affaire, Lurs, 4 août 1952** : jusqu'au 30 septembre.
- **Les lieux abandonnés, la Haute-Provence au fil du temps** : jusqu'en février 2022.
- **Trésors de dévotion : l'expression de la piété au couvent** : cathédrale Saint-Jérôme (Digne-les-Bains), tous les jours de 13 h 15 à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Lectures d'archives (sur réservation)

- **Le vieil Aiglun du XVII^e siècle au début du XX^e siècle**, par La Mobile Compagnie. Aiglun, le 9 septembre à 18 h. Sur réservation.
- **10 ans d'archives !**, par La Mobile Compagnie. Archives départementales, le 23 septembre à 18 h.
- **La vie rurale à Turriers et dans les Basses-Alpes du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle**, par La Mobile Compagnie. Salle des sports de Turriers, le 30 septembre à 18 h 30.
- **L'immigration italienne dans les Basses-Alpes et à Authon du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle**, par La Mobile Compagnie. Chez Christian Lecomte, lieu-dit Théous (Authon) le 15 octobre à 18 h 30.
- **La transhumance en haute Provence aux siècles derniers**, par La Mobile Compagnie. Riez, le 16 octobre à 17 h.

Journée Européenne du Patrimoine (sur réservation)

- **17 septembre** : conférence « Les brigands : « terreur et désolation » dans les Basses-Alpes (1798-1804) ».
- **19 septembre** : visites guidées de l'exposition Trésors de dévotion : l'expression de la piété au couvent, à la cathédrale Saint-Jérôme de Digne-les-Bains.

Informations et réservations :

04 92 36 75 00 – archives04@le04.fr
www.archives04.fr

Au musée de Préhistoire des gorges du Verdon (Quinson)

Expositions

- **Bienvenue chez les Préhistos** : jusqu'au 15 décembre. En partenariat avec le Département de Saône-et-Loire et le Musée de Préhistoire de Solutré.
- **Préhisto'art du Verdon** : jusqu'au 30 septembre.
- **Du musée à la fouille - 10 ans du service départemental d'archéologie 04** : jusqu'au 15 décembre.

Événements/Animations

- **38^{es} Journées européennes du Patrimoine** : entrée gratuite les 18 et 19 septembre. Le 19, visite théâtralisée du musée par l'association PADAM NEZI.
- **Fête de la Science** : entrée gratuite les 9 et 10 octobre. Visites de la grotte de la Baume Bonne de 9 h à 13 h, animations au village préhistorique de 14 h 30 à 17 h.
- **Journées nationales de l'architecture** : les 16 et 17 octobre à 15 h. Visites guidées sur l'architecture du musée, signée Norman Foster, avec exploration des lieux habituellement fermés au public. Sur réservation.

Vacances scolaires d'automne

Du 25 octobre au 7 novembre. Visites guidées du musée le 28 octobre et le 4 novembre de 15 h à 17 h. Animations au village préhistorique le 28 octobre et le 4 novembre de 10 h 30 à 13 h, et les 27, 29 octobre et 3, 5 novembre de 14 h 30 à 17 h.



Musée de Préhistoire des gorges du Verdon

www.museeprehistoire.com

Tél. 04 92 74 09 59

www.facebook.com/
MuseePrehistoireGorgesduVerdon

Centre culturel René Char

DIGNE-LES-BAINS

→ **2 octobre** : Bal à facettes, Pulcinella & Maria Mazzotta (musiques du monde/jazz) : palais des Congrès (Digne-les-Bains), 20 h 30.

→ **9 octobre** : Zimlya, Noëmi Waysfeld & Blik (musiques du monde) : 21 h.



©Noëmi Waysfeld & Blik

→ **14 octobre** : Le journal fou d'une infirmière (théâtre) : 19 h.

→ **21 octobre** : Beaucoup de bruit pour rien, Cie Viva (théâtre) : palais des Congrès, 19 h.

→ **23 et 24 octobre** : 40^e rencontre internationale accordéon et cultures (musiques originales) : palais des Congrès, 15 h.

www.centreculturelrenechar.fr

En bref...

Journée du patrimoine : expo-conférence « la lavande, entre patrimoine agricole provençal et emblème romantique chinois ». Valensole, 18 septembre.

10 septembre : conférence « La transhumance, une pratique d'avenir » et exposition sur le GR®69 La Routo®. Salle Saint-Michel, Marcoux.

23-24 septembre : séminaire et ateliers du schéma départemental de développement touristique dans le cadre des États généraux de la transition du tourisme en montagne.

Quand sports de nature & patrimoine se rencontrent...

Les Alpes de Haute-Provence regorgent de sites emblématiques, véritables terrains de jeu pour les passionnés d'activités de pleine nature. Quand ces lieux coïncident avec des sites à enjeux patrimoniaux et naturels majeurs, les conditions sont réunies pour permettre au Département et aux collectivités de développer des sites « vitrines » pour notre territoire, avec l'aide de financements européens. C'est là l'ambition recherchée dans l'aménagement de l'Esplanade Pellegrin, au pied du fort de Tournoux, à La Condamine-Châtelard, au cœur de la vallée de l'Ubaye.

Un site incontournable

Par le passé, l'esplanade Pellegrin revêtait une importance militaire stratégique, car elle ouvrait d'une part sur la vallée de l'Ubaye et le département, d'autre part sur les Hautes-Alpes et l'Italie. Si certains l'ont connue encore occupée par ses anciens baraquements, **elle est devenue depuis plusieurs années une halte pique-nique et photos sublimée par le fort de Tournoux, qui la surplombe.**

Le départ de multiples activités

Lieu de passage du GR®56 et site d'embarquement de sports d'eau vive, **les alentours de cette esplanade permettront bientôt de profiter de nouveaux parcours de randonnée, de trail, de course d'orientation et de VTT pour tous les niveaux.** Un chalet y est déjà dévolu à la billetterie pour les visites du fort, lui-même au cœur d'un très beau projet de valorisation et de rénovation qui sera prochainement conduit par la Communauté de communes. Du fait de son haut potentiel, l'Esplanade Pellegrin méritait donc amplement d'être réaménagée pour accueillir au mieux ses visiteurs.

Un parking organisé, des toilettes sèches, des tables de pique-nique, des bancs et des bains de soleil y seront installés. Pas moins de 80 arbres seront plantés pour l'ombrage et l'agrément des visiteurs et futurs pratiquants. Enfin, des ateliers ludiques, un parcours VTT et un parcours de course d'orientation avec des énigmes sur le patrimoine, ainsi qu'un mur d'escalade équiperont ce site. **Le public pourra ainsi s'initier aux sports de nature et découvrir de nouvelles sensations dans un décor exceptionnel.**

Un chantier en cours

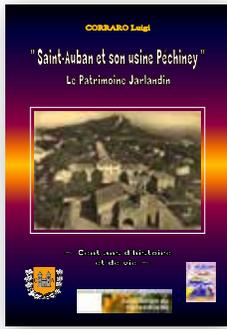
Une première phase de travaux pilotée par Eiffage a été réalisée cet été ; une seconde se déroulera cet automne. L'esplanade devrait ouvrir au public au printemps prochain et être inaugurée en juin 2022. Le coût total de ce chantier est estimé à 353 449,28 € TTC. Il est financé par l'Union européenne via le programme Interreg ALCOTRA PITEM MITO à hauteur de 281 487 € et par le Département à hauteur de 71 962,28 €. Plusieurs entreprises sont mobilisées sur ce projet, dont Eiffage (aménagement paysager, terrassement, voirie et réseaux divers), Creativ'Innovation (équipement) et Azur Signalétique (signalétique).

Une vocation d'accueil du public

De nombreux partenaires sont engagés dans ce projet, notamment le Département, maître d'ouvrage dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA PITEM MITO, la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, propriétaire du site, et la commune de La Condamine-Châtelard. Deux agences, Terram Paysages et APIC, ont été retenues pour proposer un aménagement ludique et paysager de cette

Fort de Tournoux





Saint-Auban et son usine Péchiney - Le patrimoine jarladin

Luigi Corrado
corraro.luigi@orange.fr

Bien connu dans le val de Durance pour ses précédentes publications et pour son engagement dans l'association du patrimoine, Luigi Corrado livre un nouvel ouvrage dédié à l'histoire de Saint-Auban. Il y relate plus d'un siècle de vie dans ce hameau du plateau de Courtiou qui, en 1915, connut un bouleversement majeur avec la création d'une usine destinée à fournir du gaz de guerre à l'armée, événement qui marqua les débuts du développement de la cité ouvrière de Saint-Auban.

212 pages - 20 €



Guide de la flore des Alpes françaises

Bernard Overal
Naturalia Publications
www.naturalia-publications.com

La végétation des Alpes françaises a souvent été présentée dans des publications de haut niveau ou dans des petites flores imagées trop partielles. Dans cet ouvrage très complet (1 175 fiches), Bernard Overal s'est attaché à pallier ce problème en décrivant chaque plante de façon succincte, mais précise, de façon à ce qu'elles soient toutes facilement identifiables. Un ouvrage adapté aussi bien aux amateurs qu'aux spécialistes !

512 pages - 30 €



Lilidou, bergère de vers de terre

Marie Aubin
Naturalia Publications
www.naturalia-publications.com

Lors d'une promenade, Lilidou et le professeur Thym découvrent deux vers de terre qui se sont perdus en forêt, Anna et Robi. Ils décident donc de partir avec eux à la recherche de leur famille. Au cours de leur périple, ils feront bien des rencontres, comprendront l'impact de tout ce que nous jetons par terre et prendront conscience de la richesse et de la diversité des sols et des sous-sols... si nous apprenons à les respecter. À partir de 4 ans.

28 pages - 10 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.



RECETTE de l'UPC*

Keftas et labladi

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 500 g de boulettes d'agneau.
- 2 gousses d'ail.
- ½ oignon émincé.
- 1 grosse cs de raz-el-hanout.
- 1 botte de coriandre fraîche.
- 2 tomates.
- ½ l de crème fraîche liquide.
- 400 g de semoule moyenne.
- 50 g de raisins secs.
- 100 g de pois chiches.
- 400 ml de bouillon de légumes.

* Retrouvez tous les menus servis aux collégiens, des recettes, la présentation de nos producteurs locaux et de l'Unité de Préparation Culinaire (UPC) sur www.keskonmange04.fr



Keftas : Faites revenir les boulettes d'agneau dans l'huile d'olive avec l'ail, l'oignon et le raz-el-hanout. Quand c'est presque cuit, ajoutez les cubes de tomates et la crème fraîche. Faites mijoter cinq minutes. Ajoutez la coriandre fraîche en fin de cuisson. Assaisonnez.

Labladi : Préparez un bouillon de légumes assaisonné. Une fois chaud, versez sur la semoule, intégrez les raisins secs et couvrez avec les pois chiches.

Voici le menu tunisien servi aux collégiens le 10 juin :

- **Entrée** : salade mechouia (salade, tomates, poivrons verts et rouges, olives vertes et noires, thon, œuf dur, câpres).
- **Plats** : keftas ou oja.
- **Accompagnements** : chakchouka et labladi.
- **Laitage** : chevretine.
- **Desserts** : madmouja (gâteau à base de semoule fine et de fruits secs) ou youyou (beignet avec des pistaches).

les Terres de Jim

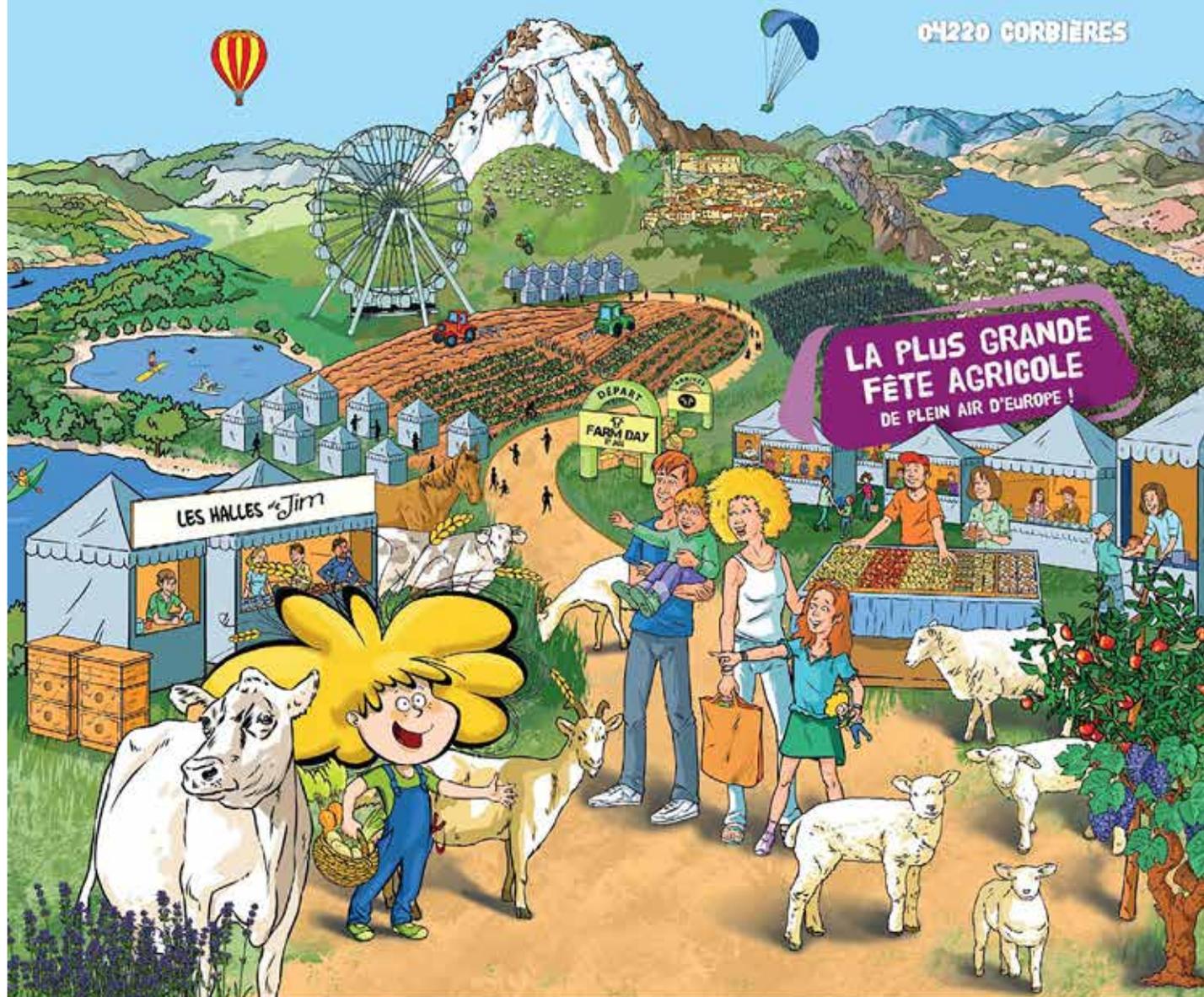
un événement
Jeunes
Agriculteurs

7^e ÉDITION

10 AU 12
SEPT
2021

EN PROVENCE

04220 CORBIÈRES



plus d'informations et programme sur

lesterresdejim.com



TotalEnergies



CRÉDIT
AGRICOLE



Groupama